

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 avril 2025

DCM N° 25-04-10-14

Date de convocation et d'affichage : 28 mars 2025

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mme DEROUT Aurélie, GANTIER Paul, HEIL Régis, PATAT Hervé, ROBINET David, Adjoints

MM. Mmes DAP Frédéric, DUPLANTIER Monika, FRANCK Virginie, GIACOMIN Quentin, GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette, KRIEGER Marie-Odile, MAGGI Isabelle, OLIGER Yannick, PALLUCCA Didier, PAQUET Christopher, PORTA Jules, ROSIN Laurette, SCHOUVER Franck, VEIDIG Patricia, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : Mme CONTRERAS Céline à M. OLIGER Yannick, Mme GALLINA Nadine à M. ROBINET David, M. PARPETTE Jerry à M. HEIL Régis, Mme DUBOURDIEU Emmanuelle à M. PAQUET Christopher, M. MARQUES DA SILVA Constantin à Mme FRANCK Virginie, Mme GARAVAGLIA Karine à Mme DEROUT Aurélie.

Sont absents : Mme DEROCHE Evelyne.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Budget Primitif du service de l'eau - Exercice 2025

Rapporteur : M. Régis HEIL, Adjoint au Maire

Le Budget Primitif du service de l'eau s'établit comme suit au titre de l'année 2025 :

Budget annexe de l'eau	Montant
Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	1 552 942,02 €
Sectionnement d'investissement	
Dépenses et recettes	889 931,77 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal n°25-03-19-17 en date du 19 mars 2025 relative au Débat d'Orientaion Budgétaire 2025,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif du service de l'eau 2025 conformément au document annexé à la présente délibération et comme suit, en précisant que le vote est effectué au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire.					
Nombre de membres : 28		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
21	27	27	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					